

## **COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

**REUNION DU 29 avril 2019**

**Présents** : MM. Dominique BATONNET, Marcelle BUFFARD, François RIGNOT, Donat LAVOREL, Hervé BOUVET, Dominique GIRARDAIN, Fabien RITTAUD, Nicolas AVIGNON, Estelle BOUVERAT.

**Absent(es) excusé(es)** : Marie-Hélène MOLLIER, Dominique MUGNIER-DEPRES, Richard VALVIN.

---

**URBANISME** : Le conseil municipal prend connaissance des avis de la commission d'urbanisme réunie le 08 avril 2019 :

- **DEMANDE DE PROROGATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE** de Marie-Christine BRUSSOZ et Patrick BRUSSOZ – AVIS : Favorable.

- **DECLARATION PREALABLE** de Gérard FALCONNET pour la création d'un portail d'entrée, parcelle n° 1115, 279, route des Frégnards, avec un recul de 5 m par rapport à la voie communale – AVIS : Sans opposition.

- **PERMIS D'AMENAGER** de Myriam CHIARIGLIONE pour la création de 2 Lots, parcelles n° 3130/3132/3127, chemin des Combes (lot 1, 648m<sup>2</sup>), (lot 2, 718m<sup>2</sup>) – AVIS : voie d'accès à reculer plus vers le chemin des Combes.

- **PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF** de Marlène VILLETTE pour les modifications des pans de la toiture, chassis façade Nord, ouvertures façades Sud, Est, Ouest, réhausse de 20 cm du niveau d'implantation du Rez de Chaussée et création d'une casquette façade Sud, Est, route de la Montagne, lotissement le Clos Marsine, lot 2 – AVIS : Favorable sous réserve de mettre la date et le lieu sur page 6/9, chapitre 12 et date et nom sur page 9/9 du Cerfa.

- **PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF** de Mathias et Veera COLLOMB-PATTON pour la transformation de l'abri-voiture en garage clos et couvert + local de rangement et la création d'un hall d'entrée clos et couvert, parcelles n° 1724/1725/1728, les Eplaters – AVIS : Favorable sous réserve de rectifier l'erreur dans les surfaces taxables.

- **PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF** de Alain SPINELLA pour la création d'un vélux, route des Lavorel – AVIS : Favorable sous réserve de corriger les surfaces taxables.

- **PERMIS DE CONSTRUIRE** de François BERTHERAT pour la construction d'un bâtiment agricole permettant d'abriter des animaux avec un stockage tampon de fourrage à son étage et du matériel agricole sous son avant-toit, parcelle n° 1221 – AVIS : demande de pièces complémentaires, attente de l'avis de la police de l'eau (DDT). A revoir en commission dès réception avis DDT.

### **DELIBERATIONS :**

**AUGMENTATION DU LOYER – APPARTEMENT SITUE AU 2<sup>ème</sup> ETAGE DU BATIMENT COMMUNAL DE LA MAIRIE** : Le conseil municipal décide de réviser le montant du loyer de l'appartement communal à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 et qui s'élèvera à la somme de 599,41 € par mois.

**CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP), SECTEUR « MURGIER CENTRE » AVEC M. BERTHOLLON-VITTE Sylvain et Madame MURGIER Leticia** : La présente convention a pour objet la prise en charge financière des équipements publics dont la réalisation par la Commune de Cuvat et la CCPC est rendue nécessaire par l'opération de construction, parcelle n° 3941, située en zone UHc, projetée au sein du secteur « Murgier Centre ». Monsieur le Maire propose de mettre à la charge du pétitionnaire la part du coût de ces travaux répondant aux besoins de l'opération pour un montant de 16 676,00 € par logement. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de PUP.

**FABRICATION ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LA COMMUNE DE CUVAT – ATTRIBUTION DU MARCHÉ** : La commune de Cuvat a lancé, en procédure adaptée en application de l'article 28-1 du code des marchés publics, un marché à bon de commande portant sur la fabrication et la livraison de repas en liaison froide pour la cantine municipale.

Ce marché est passé pour la période allant du 01 septembre 2019 au 31 août 2020.

Il est renouvelable deux fois avec des montants minimum et maximum :

- Minimum : 45 000€ HT
- Maximum: 70 000€ HT

L'avis d'appel public à la concurrence a paru le 19/03/2019 sur le Dauphiné Libéré. Le dossier de consultation aux entreprises a été mis en ligne le 14/03/2019 via la plateforme de dématérialisation <http://www.mp74.fr>.

La date et heure de remise des offres a été fixée au 11/04/2019 à 12h00.

L'ouverture des plis s'est déroulée le 12/04/2019. L'analyse des offres a été effectuée par le Conseil Municipal, réuni le 29/04/2019 à 19h30.

Les membres du Conseil Municipal ont émis un avis favorable pour l'offre de l'entreprise 1001 repas jugée la mieux disante selon la pondération des critères suivante :

- Prix : 40 %
- Qualité: 55 %
- Impact environnemental : 5%

Le conseil municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise 1001 repas et délègue Monsieur le Maire pour signer tous les documents contractuels liés au marché.

#### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Jurés d'assises : Trois personnes ont été tirées au sort pour la liste préparatoire des jurés d'assises. Chaque personne sera informée de sa désignation par la commune.
- Elections européennes du 26 mai 2019 : Constitution du bureau de vote.
- Cérémonie du 8 mai 2019 : A 11h00 au monument.
- Point sur les travaux route des Voisins : Les travaux sont reportés de 6 mois.
- Route du Murgier : Limitation de la hauteur des véhicules à l'étude.

**La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 27 mai 2019 à 20 h 00**

LE MAIRE

